



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 2 août 2020**

Membres présents : G. Arranz, G. Beloeil, A. Chapart, L. Chapart JL. Goyot, C. Guiot, G. Guiot, M. Nys, M-J. Pimpim, H. Togwiler.

Pouvoir(s) adressé(s) au Club :

Membre(s) excusé(s) :

Membre(s) absent (s) : A. Legris

Début de séance : **10h04**

#### **Ordre du jour :**

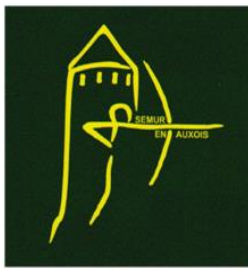
1. Validation du précédent compte-rendu.
2. Arbitre
3. Demande d'un archer FFTA de la région parisienne
4. Bilan du système actuel d'accueil pour les archers
5. Réunion sur les installations sportives de la Ville de Semur
6. Opération Tokyo
7. AG de l'OMS.
8. Reprise du Club en Septembre. Comment ?
9. AG du Club
10. Finalisation d'achat arc section Handisport
11. Journée Arc et « Solstice d'été » - 20 juin 2021.
12. Crépy en Valois
13. Aides au Club par le Département et la Région
14. Objectifs du Club en cours.
15. Questions / Points divers.

Fin de séance : **12h00**

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations  
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois**

**N° SIRET 494826290 00020**

**Courriel : [cie.archers.auxois@gmail.com](mailto:cie.archers.auxois@gmail.com) Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>**



## COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

En cette période de risque sanitaire, le Bureau de l'Association a décidé de proposer aux membres du Conseil d'Administration de tenir leurs réunions par systèmes d'audio et/ou de vidéo conférence. Cette proposition ayant été acceptée par un vote du 10 mai 2020, la présence en ligne ou de visu de la moitié des membres (présents ou représentés par un pouvoir adressé au secrétaire) assure la validité des délibérations qui sont prises en séance.

Le quorum nécessaire à la tenue d'une réunion étant atteint (voir présents ci-dessus), la réunion en date du 2 août peut se tenir et les décisions prises sont donc applicables.

### 1. Validation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 28 juin 2020, n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

### 2. Arbitre.

- Modification des dates de l'examen : celui-ci est déplacé début octobre. Jonathan devrait passer l'examen. L'examen final est prévu en avril 2021.

### 3. Demande d'un archer FFTA de la région parisienne.

- Jean Luc Lopez, d'Aulnay-sous-Bois demande l'autorisation de tirer à Semur. Pas d'objection mais en attente des consignes de reprise.
- L'attention du CA est attirée sur la participation aux frais club. Il faudra peut-être, lors d'une prochaine assemblée, proposer un tarif mensuel et un tarif annuel.

### 4. Bilan du système actuel d'accueil pour les archers.

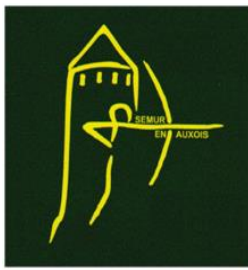
- Inscription sur le site. Le principe est renouvelé sur le mois d'août. Un rappel du respect des consignes sera adressé aux archers concernés → Gilles
- Il est important de noter les noms des Archers et des accompagnants afin de permettre le suivi des « cas contact » si nécessaire.

### 5. Réunion sur les installations sportives de la Ville de Semur.

Compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet à laquelle assistait Grégoire.

- Constat des difficultés rencontrées par les différents Clubs pour faire respecter les consignes sanitaires et partage d'expérience.
- Salle de tir (voir § points divers ci-dessus)
- Salle de musculation Un créneau disponible le jeudi soir est proposé au club. Le CA décide de ne pas donner suite, l'entraînement musculaire doit rester un choix individuel et faire l'objet d'un suivi.
- Il nous a été demandé d'organiser les Championnats de France Universitaire. (dossier communiqué au conseil). Selon le cahier des charges, les contraintes d'infrastructure et de structure ne nous permettent pas de répondre favorablement. → Grégoire répond.

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 2 août 2020**



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **6. Opération Tokyo 2021.**

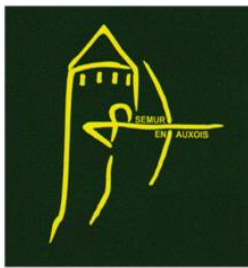
- Vente de billets et distribution de carnets aux archers → Hervé essaye de contacter Julien Courgey dès son retour de vacances.
- Attention la date butoir est toujours fin Octobre 2020. Que se passe-t-il si les jeux sont annulés ?

### **7. AG de l'OMS.**

Date prévue le 25 septembre 2020. Grégoire y participera

### **8. Reprise du Club en Septembre. Comment ?**

- Les directives des instances (Conférence du 01/08 en présence du Directeur Technique National et de la Chargée de communication) demandent d'atteindre le même pourcentage de renouvellement de licences que l'année précédente. Une grande campagne de communication est par ailleurs engagée pour inciter jeunes et moins jeunes à rejoindre les clubs de tir à l'arc.
- A l'heure actuelle les consignes, étant toujours de 10 personnes maxima en lieu clos, sont difficilement compatibles avec l'accueil de nouveaux entrants (pour mémoire 10 personnes y compris l'entraîneur, si cours encadrés)
- Jean Louis confirme qu'en tenant compte des distanciations sanitaires recommandées, la salle peut contenir 10 cibles en un seul pas de tir. Il serait nécessaire également de prévoir la mise en place de paravents entre les archers.
- Sans modification profonde des règles sanitaires, le CA valide ce jour le fait de ne proposer des cours encadrés que le samedi en 3 séries de 8/9 débutants pour 1 heure avec ½ heure entre chaque cours afin de renouveler l'air de la salle. Ce qui permettra aux archers confirmés disposant de leur propre matériel de venir s'entraîner les autres jours. La contrainte de s'inscrire à l'avance restant obligatoire comme actuellement afin de respecter horaire, nombre de participants maxi et suivi des cas contact.
- Pour les archers débutants le CA réfléchit à la mise en place d'un sac par archer comprenant arc, 6 flèches, blason et clous. Chaque archer ayant la responsabilité de nettoyer son matériel avec papier essuie-tout et produit désinfectant mis à disposition par le club.
- Accueil de nouveaux adhérents, par nombre restreints lors d'une journée porte ouverte (date à préciser) pour explications sommaires de la vie du club, remise de documents et prise de RV d'initiation au tir pour le samedi suivant selon les horaires précis.
- Un doc de travail sera proposé au CA pour validation lors du prochain CA → Gilles



## **COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS**

**Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602**

### **9. AGO du Club du 10 octobre 2020.**

- Les convocations doivent être envoyées avant le 10 août 2020.
- Les candidatures au Conseil d'Administration, démissionnaire du fait des statuts, doivent parvenir au président avant le 9 septembre 2020 (y compris des administrateurs qui souhaitent se représenter)
- A la date d'aujourd'hui le CA maintient la tenue de l'AGO en présentiel salle Ciney, mais réfléchit à la possibilité d'un vote à distance en cas d'évolution des règles sanitaires liées à la COVID → Cyril
- En cas de quorum de présents non atteint, l'AGO sera reconduite la semaine suivante salle de tir

### **10. Finalisation d'achat arc section Handisport.**

- Aide FFH (projet pour un deuxième Arc) : À cette date la FFH n'a pas encore attribué les subventions

### **11. Journée Arc et « Solstice d'été » - 20 juin 2021.**

Marianne fait un point sur l'évolution du projet :

- En cette période de congés, les différents contacts sont absents et/ou les instances décisionnaires ne se sont pas réunies pour décider (Abeilles en ville, SAB, Crédit Agricole, Kyudo...)

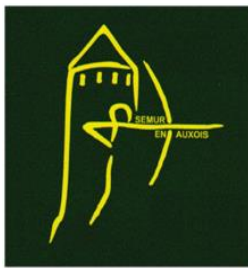
### **12. Crépy en Valois.**

Greg et Marianne sont allés visiter le Musée de l'archerie et du Valois, en reconnaissance d'une possible visite groupée des archers intéressés :

- Très beau musée, belle rétrospective historique
- Le musée n'est pas accessible en fauteuil
- Visite à proposer ultérieurement avec peut être la rencontre d'une Compagnie d'Arc de la région ?

### **13. Aides au Club par le Département et la Région.**

Un plan de soutien aux associations employeuses et non employeuses est mis en place par la Région Bourgogne Franche Comté. Un questionnaire est à remplir → Grégoire, pour justifier des pertes vs l'année dernière (médiévales, CDSA, marché nocturne, Enfants du métro...) pouvant être, en partie, prises en charge. Si le dossier est éligible, la Région BFC procède à l'instruction de notre demande et est soumis au vote des élus.



## COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

### 14. Objectifs du Club en cours.

- Bancs extérieurs. La maintenance de la peinture des bancs étant à programmer tous les 2/3 ans le CA décide de ne pas peindre les bancs. Juste le logo du club sera peint. Un grand Merci à Jean Louis.

### 15. Questions / Points divers.

- Projet de la salle : aux dernières nouvelles malgré certains articles publiés dans la presse les travaux de réfection du foirail sont toujours prévus aux investissements du budget primitif 2020. Les travaux de sondages des sols ont été réalisés la semaine dernière.
- Addictions en milieu sportif en Côte d'Or – une formation sur le sujet est prévue par le CDOS en septembre → Marianne souhaite y participer.
- Le CA a décidé que les cours du cadre technique de la région, Patrice François, pour la saison 2020/2021 se dérouleront désormais par journée complète sur le principe d'une à deux journées par période été et hiver. → Grégoire proposera à Patrice la date du 7 novembre pour une première journée.
- Obtention du nouveau Label FFH 2020/2022. Merci Hervé pour cette réussite.

### Prochaines réunions :

- Du Bureau : mardi 1 septembre à 14h00 au club
- Du Conseil : dimanche 6 septembre 10h00 par visio ou télé conférence

*Fin de séance*